



Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire de Gannes – Brunvillers la Motte – Quinquempoix

siège : Mairie de Gannes

60120 Gannes

Tel / Fax : 03.44.51.42.13

Gannes , le 23 juin 2025

Chers parents ,

Nous proposons, comme chaque année, **aux parents dont la situation n'a pas changé** de remplir uniquement le petit document ci-joint et de le rendre rapidement au Péricolaire ou à la Mairie accompagné de la copie du carnet de santé (page vaccinations), la copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et l'attestation d'assurance afin de réaliser l'inscription pour la rentrée des septembre 2025.

Attention ! : Les documents sont à rendre au plus tard le 7 août 2025

Nous vous rappelons que, désormais, le temps de pause méridienne est facturé à la séance sur la base du barème CAF n°2 (comme les autres temps d'accueil du périscolaire) en plus du prix du repas cantine.

Il sera donc nécessaire de fournir automatiquement une copie de l'avis d'imposition pour tous les dossiers (cantine et périscolaire)

En signant cette demande d'inscription, vous certifiez avoir pris connaissance des règlements intérieurs de la cantine et du périscolaire notamment en ce qui concerne le financement de la pause méridienne du midi et vous déclarez en accepter les termes (règlements disponibles à la demande ou sur le site de la Mairie de Gannes)

Prise en compte des inscriptions uniquement si tous les documents sont rendus et toutes les factures de l'année scolaire précédente réglées.

Pour ceux qui doivent signaler un changement de situation, modifier un numéro de téléphone ou une adresse mail, merci de remplir les formulaires disponibles auprès du Péricolaire ou de la Mairie de Gannes .

Possibilité de demander les documents par mail durant le mois de juillet à : mairie.gannes@wanadoo.fr

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :Mme LEVEQUE Nathalie ou la mairie de Gannes : 03-44-51-42-13

Nous vous souhaitons un très bel été et au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

Le Président du SIRS et l'ensemble du personnel du SIRS

PS : Pensez aussi à faire l'inscription de vos enfants pour les transports scolaires sur le site : oise.mobilite.fr

INSCRIPTION CANTINE ET/OU PERISCOLAIRE Année scolaire 2025/2026

Nous soussignés Père
.....Mère

- Déclarons être responsable de l'enfantEn classe de
- Déclarons exacts les renseignements portés sur les fiches de l'année précédente et nous engageons à communiquer tout changement
- Déclarons avoir pris connaissance et avoir accepté les règles de fonctionnement et les règlements des services de la cantine et /ou des services du périscolaire
- Autorisons le SIRS de Gannes à prendre le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de votre enfant et nous engageons à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers.

Fait à le signatures:

Merci de joindre également à tous le dossiers

- la copie du carnet de santé (page vaccinations)
- la copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- L'attestation d'assurance